

DELIBERATION

du conseil d'administration de l'Université du Mans

Séance du 10 octobre 2024

**II. DELIBERATIONS, INFORMATIONS ET DEBAT D'ORIENTATION
GENERAL**

**2.3.3 – Dossier de demande d'accréditation de la licence professionnelle
Analyse des Territoires par l'Information Géographique «ATIG»**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

- VU** le code de l'Éducation et notamment son Art. L.712-3 ;
VU la délibération de la commission de la formation et de la vie universitaire, n°CFVU 2024_09_26 / 32, et portant sur l'approbation du dépôt du dossier de demande d'accréditation de la licence professionnelle mention « Analyse des Territoires par l'Information Géographique (ATIG) ;
VU les statuts de l'Université du Mans approuvés par le conseil d'administration réuni en séance le 12 octobre 2017.

APRES EN AVOIR DELIBERE,

- **Approuve avec 0 abstention, 21 voix pour et 0 voix contre, le dossier de demande d'accréditation de la licence professionnelle mention « Analyse des Territoires par l'Information Géographique (ATIG). Le détail est annexé à la présente.**

Le Mans, le 17 octobre 2024

Le Président de l'Université du Mans

Pascal LEROUX

Nombre de membres en exercice lors de cette séance : 35

DELIBERATION

De la Commission de la Formation et Vie Universitaire

☞ **Séance du 26 septembre 2024** ☛

Accréditation Licence Professionnelle mention Analyse des Territoires par l'Information Géographique (ATIG)

LE MANS UNIVERSITÉ
(Document en annexe)

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (C.F.V.U.),

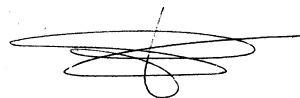
- VU** le code de l'Éducation et notamment son Art. L712-6-1
- VU** la loi 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'Enseignement Supérieur et la Recherche, et notamment son article 116
- VU** les statuts de l'Université du Mans approuvés par le Conseil d'Administration, réuni en séance le 12 Octobre 2017,

APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ,

- **Adopte à l'unanimité : 18 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION (s)**

Le Mans, le 26 septembre 2024,

Pour le Président de l'Université,
Le Vice-Président de la CFVU,


Sylvain DURAND

Le Mans, le 19 septembre 2024

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL PLENIER D'UFR
LETTRES LANGUES ET SCIENCES HUMAINES**

Séance du 19 septembre 2024

Le Conseil d'UFR,

Après en avoir délibéré,

Approuve, à l'unanimité (19 voix pour, 0 contre, 0 abstention), le changement de mention actuelle de la **LP ATU** :

Mention : Métiers de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme

Parcours : Géomatique et E-gouvernance des Territoires

Pour la **LP ATIG** (mention visée) :

Mention : Cartographie, Topographie, et Systèmes d'Information
Géographique

Parcours : Analyse des Territoires par l'Information Géographique

Dossier type et lettre - en annexe



**Le Doyen de l'UFR Lettres,
Langues et Sciences Humaines**

M. Reza MIR SAMII

Instructions concernant les demandes de créations de DEUST, licences, licences professionnelles ou masters « hors vague »

Les établissements peuvent demander, en dehors de leur campagne de contractualisation, la création de DEUST, licences, licences professionnelles ou masters. Ils adresseront au département Qualité et reconnaissance des diplômes :

- Une lettre argumentaire (co-signée en cas de co-accréditation) comportant les éléments suivants :
 - o Justification du projet (lien avec la stratégie de formation de l'établissement, évolution du secteur, de la profession, évolution de la réglementation, secteur émergent scientifiquement...)
 - o Positionnement de la formation dans l'offre de l'établissement, du site, et le cas échéant aux niveaux régional et national, en indiquant les formations similaires
 - o Relations avec le milieu socioprofessionnel, entreprises partenaires, tissu industriel ; pour les licences professionnelles préciser les accords passés au sein d'un secteur d'activités, avec les branches professionnelles et/ou les entreprises ou autres organismes d'employeurs potentiels des diplômés
 - o Objectifs en termes de recrutement : publics visés ; pour la formation continue, catégories de salariés susceptibles d'être intéressés
 - o Objectifs en termes de flux pour la prochaine période (filières et bassin de recrutement, flux attendus)

- La fiche de présentation d'une formation : ci-dessous - 4 pages maximum.

Ces deux documents seront à déposer sur la plateforme SIREDO en pièce jointe du formulaire approprié (modalités de dépôt indiquées dans le guide utilisateur transmis en parallèle).

Attention, en raison notamment de l'inscription dans Parcoursup et Monmaster, les demandes de création doivent être fournies au plus tard, pour le **30 septembre** de l'année précédant l'année visée par la demande d'accréditation (demande au 30 septembre 2023 pour la rentrée 2024).

Un formulaire différent est utilisé pour les demandes de création de LP-BUT.

**Demande de création d'une formation « hors vague »
Diplôme national de DEUST, licence générale et professionnelle, master**

Etablissement : LE MANS UNIVERSITE

Intitulé : LICENCE PROFESSIONNELLE – MENTION (visée) « Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique » PARCOURS « ANALYSE DES TERRITOIRES PAR L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE » (LP ATIG)

Restructuration Création

Domaine (ALL, DEG, SHS ou STS) : SHS

Présentation de la formation

Intitulés des parcours types de formation :

Parcours unique : « **ANALYSE DES TERRITOIRES PAR L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE** » LP ATIG - **proposé en formation initiale, continue et en alternance**

Objectifs de la formation :

La licence professionnelle a pour objectif de former des professionnels de la géomatique et des SIG (Systèmes d'Information Géographique), capables d'intervenir dans toute la chaîne de traitement et de valorisation de l'information géographique. Ils doivent être capables d'intervenir dans tous les domaines d'application de la géomatique (urbanisme, géomarketing, environnement, sécurité/défense, transports, réseaux, aménagement...).
Les débouchés professionnels : Data scientist, géomaticien, chargé d'étude SIG, chef de projet SIG, cartographe, ingénieur d'étude SIG, chargé de mission SIG, chargé d'étude en urbanisme ou environnement, technicien géomaticien, cartographe-développeur, analyste de données géoréférencées, ... (code ROME M1808).

Organisation de la formation :

Schéma général, portails, mutualisation des parcours types, articulation M1/M2 pour les masters, part du socle commun etc.

La formation s'organise en deux blocs pendant les semestres 1 et 2. Au premier semestre, les étudiants montent en compétences de façon continue sur les volets techniques et méthodologiques en géomatique (formats de données, sources et caractéristiques des données géographiques, logiciels SIG, langage de programmation, cartographie...) et les volets thématiques (territoire, aménagement, environnement etc.). Les étudiants en alternance intègrent progressivement leurs structures d'accueil pendant 6 semaines réparties de la rentrée universitaire à Noël. Pendant ce temps, les étudiants non-alternants travaillent sur des mini-projets qui sont des premières mises en situations professionnelles et doivent répondre à des besoins de commanditaires.

Au deuxième semestre, les étudiants rentrent en phase de perfectionnement et reçoivent des enseignements proposés par des professionnels de la géomatique exerçant dans divers contextes qui font également bénéficier aux étudiants de leur retour d'expérience. Ce deuxième semestre comporte une immersion conséquente des étudiants alternants dans leurs structures d'accueil, pendant que les non-alternants travaillent sur des commandes d'organismes publics ou privés lors des projets tutorés. Ces derniers partent ensuite en stage obligatoire (3 à 6 mois) à partir du mois d'avril pendant que les alternances continuent de se dérouler jusqu'à l'été et les soutenances de début septembre.

Modalités d'enseignement :

Préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation ; utilisation de la FAD etc.)

La Licence Professionnelle est proposée en formation initiale, continue et en alternance (apprentissage et professionnalisation). La formation initiale et continue comporte un stage obligatoire de 3 à 6 mois.

Volume horaire de la formation :

On indiquera aussi le cas échéant la part d'enseignement en langues étrangères.

667 heures au total (114 HCM et 243 HTD et 310 H auto-entrepreneur), dont 30 HTD en Anglais.

Lieux de la formation :

UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines – Université du Mans

Liens avec la recherche :

Essentiellement pour les masters, préciser le nom de l'unité de recherche (ou des unités) à laquelle la formation est adossée (à décliner, le cas échéant, par parcours)

Les étudiants de la Licence Professionnelle ATIG (ancienne ATU) travaillent en lien avec l'UMR ESO 6590 CNRS – site du Mans, à laquelle sont rattachés plusieurs intervenants. Les étudiants peuvent être amenés à contribuer *via* les mini-projets, les projets tutorés et les stages à des projets de laboratoire en particulier en recherches-actions, ainsi qu'aux Atlas sociaux portés par l'UMR ESO.

Liens avec le monde socio-économique :

Essentiellement pour les formations à insertion professionnelle directe, préciser le nom des partenaires socio-économiques de la formation

La formation bénéficie des interventions de nombreux partenaires publics et privés (Le Mans Métropole, entreprise EMPRIXIA, ville d'Allonnes, SDIS 72, entreprise Alkante, entreprise ESRI, autoentrepreneur en géographie de la santé, Sarthe numérique...). Par ailleurs, un partenariat privilégié est en place avec Le Mans Métropole et son service SIG (interventions de professionnels, commandes de projets tutorés, accueil d'alternants, de stagiaires, recrutements de salariés issus de la LP ATU – ancienne LP

ATIG, ...). Les mini-projets et les projets tutorés mettent les étudiants au contact d'entreprises privées, d'organismes de recherches, de collectivités, d'associations etc. pour répondre à des commandes. Des hackathons sont proposés selon les années et partenariats, notamment avec l'entreprise GEOPTIS (filiale du groupe La Poste) en 2024 pour tester leur outil de géointelligence. Des hackathons permettant de contribuer aux projets « OpenStreetMap » et « Humanitarian OpenStreetMap Team » sont fortement envisagés.

Effectifs attendus :

Entre 20-25 étudiants.

**Pour les Licences professionnelles
Origine des publics :**

Licences de géographie (L2 et L3), BTS Géomètres-Topographes, BTS Développement Animation des Territoires Ruraux, BUT Carrières Sociales. Nouveaux viviers identifiés : BTS Gestion et Protection de la Nature, BTS Gestion et Maitrise de l'Eau, BTS Gestion Forestière, BTS Aménagement paysager, BTS Informatique, professionnels en reconversions... Toutes ces formations sont présentes soit en Sarthe, soit en Pays de la Loire ou bien encore dans le Grand Ouest français.

Présentation de l'équipe pédagogique

**Potentiel enseignants-chercheurs
et enseignants de l'établissement
participant à la formation**

Préciser s'il s'agit de PR, MCF ou PRAG ; Indiquer leur section CNU

Arnaud Gasnier (PR, section 24), Mathieu Durand (PR, section 23), Frédéric Fortunel (MCF-HDR, 23), Guillaume Paysant (MCF, 23), Thomas Louche (MAST, section 24), Guillaume Bailly (MCF, 23).

**Apport des représentants du
monde socioprofessionnel
participant à la formation**

Préciser la part du volume horaire d'enseignement dédié à l'intervention de ces représentants

Les interventions des représentants du monde socioprofessionnel représentent environ 60% des enseignements dispensés dans la LP (hors heures de projets tutorés et stage/alternance)

**Personnel de soutien à la formation
et modalités d'organisation de ce
soutien**

Il s'agit du personnel non-enseignant qui vient en appui aux enseignants de la formation (ingénierie pédagogique, tutorat ...)

Le personnel de l'Université du Mans : une secrétaire et assistante des Licences de géographie et LP ATU, un adjoint en gestion administrative et chargé de l'alternance et de l'insertion professionnelle, une chargée d'orientation et d'insertion professionnelle du SUIO-IP, une ingénieure pédagogique de UFR LLSH.

Personnel du CFA FormaSup Pays de la Loire : une correspondante apprentissage Le Mans-Laval

Partenariats

Co-accréditation ou partenariat avec un autre (d'autres) établissement d'enseignement supérieur public

Préciser si la formation doit être co-accréditée avec un ou des autres établissements d'enseignement supérieur ou s'il s'agit d'une simple convention de partenariat.

Non concerné.

Internationalisation des formations

Préciser les accords particuliers qui s'attachent à cette formation (Erasmus Mundus ou autre accord européen ou international, stage obligatoire à l'étranger, double diplôme, enseignement de langues, etc).

La formation intègre des enseignements d'anglais spécialisé (30 heures TD), sur la thématique de la géomatique et du traitement de l'information spatialisée. Cet enseignement a pour objectif de rendre les étudiants autonomes dans la recherche et la communication d'informations liées à leurs métiers de la géomatique (forums anglophones, séminaires internationaux...) et aux outils (interfaces et/ou fonctionnalités en anglais).

Conventionnement avec une institution privée française

Préciser l'apport de l'établissement à la formation et nommer l'institution

Une convention a été passée avec Le Mans Métropole, permettant de bénéficier du programme GEO Académie (entreprise Ciril GROUP-Business Geographic). Il permet à nos étudiants d'être formés à l'outil GEO Software, tout en étant supervisés par le service SIG de Le Mans Métropole, et d'obtenir une certification dédiée (attestant des compétences acquises dans l'usage de cet outil) à l'issue de la formation.

CONSULTATION DES INSTANCES UNIVERSITAIRES

- CONSEIL D'UFR LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES (avis favorable à l'unanimité – (19 voix pour, 0 contre et 0 abstention) vote du 19 septembre 2024
- COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADÉMIQUE OU INSTANCE EN TENANT LIEU (avis et date) :
- CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT (avis et date) :
- PRÉSIDENT/DIRECTEUR DE L'ETABLISSEMENT (date et signature) :

Guillaume PAYSANT

Maître de conférences en Géographie

Responsable de la Licence Professionnelle Métiers de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme (ATU) – Géomatique et e-gouvernance des territoires à l'Université du Mans

Le 18/09/2024 au Mans,

Objet : lettre d'accompagnement – demande de modifications de formation Licence Professionnelle « Métiers de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme (ATU) – Géomatique et e-gouvernance des territoires » portée par l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, Département de Géographie à l'Université du Mans.

Mesdames, Messieurs,

La présente demande concerne le changement de mention de rattachement de la Licence Professionnelle portée par l'Université du Mans (actuellement : Licence Professionnelle mention « Métiers de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme », parcours « Géomatique et e-gouvernance des territoires »). La mention de rattachement visée est : « Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique » ([Code fiche RNCP : RNCP29961](#)). Cette Licence Professionnelle était couramment appelée Licence Professionnelle « ATU » depuis environ sept ans, et deviendra la Licence Professionnelle « ATIG » (en référence au parcours modifié également à cette occasion : « Analyse du Territoire par l'Information Géographique »).

Cette demande de changement de mention est motivée d'une part pour répondre aux attentes et réserves exprimées par le HCERES et d'autre part par la volonté de renforcer la place de l'information géographique et de la géomatique dans la formation et de gagner en visibilité dans ces domaines à l'échelle nationale. En effet, cette Licence Professionnelle (créée en 2002) s'était spécialisée depuis 2008 en géomarketing et aménagement tout en laissant une place importante aux outils de la géomatique et à l'information géographique. Le secteur des Systèmes d'Information Géographique connaît une évolution forte, avec d'une part une spécialisation toujours plus importante des experts de la géomatique (avec notamment la montée en puissance de compétences liées à l'informatique, dont la programmation/développement, les bases de données, etc.), et d'autre part un usage généralisé d'outils (mobilisant de l'information géographique) adaptés à des utilisateurs non-spécialistes de la géomatique. Dans ce contexte, la double spécialisation géomarketing/géomatique semble moins pertinente à maintenir et il semble nécessaire de prendre une décision quant à la spécialisation retenue (thématique : géomarketing/urbanisme ; méthodologique et technique : géomatique/SIG) et aux heures d'enseignements dédiés afin de continuer à faire monter en compétences les étudiants. Compte-tenu de la forte dynamique du domaine de la géomatique (développement d'infrastructures dédiées à l'OpenData, généralisation des DataViz, Intelligence Artificielle sur des applications géographiques, Bigdata et foisonnement de données géographiques...), de l'appétence qu'elle peut générer chez des étudiants, et du large éventail des domaines d'applications (aménagement, géomarketing, urbanisme, environnement, sécurité, défense, transport, santé, agriculture...) un renforcement des enseignements liés à l'information géographique et à la géomatique est prévu.

Par ailleurs, ce changement de mention permettrait d'attirer des étudiants éloignés du domaine de l'urbanisme et d'ouvrir la formation à de nouveaux viviers présents dans le département et dans le Grand Ouest (B TSA Gestion et Protection de la Nature, BTS Gestion et Maîtrise de l'Eau, BTS Gestion forestière, BTS Informatique, BTS Développement Animation des Territoires Ruraux, BTS Géomètres-Topographes, BTS Aménagement Paysager, BUT Carrières Sociales...) en plus des étudiants de Licences de géographie. A noter que cette Licence Professionnelle est la seule portée par le département de géographie de l'Université du Mans et qu'il n'y a pas d'autres Licences Professionnelles en géomatique dans la région Pays de la Loire, ni en Bretagne pour citer une région voisine. Ce changement de mention et les viviers d'étudiants identifiés permettraient d'atteindre les objectifs visés en termes d'effectifs attendus pour cette LP : entre 20 et 25 étudiants par promotion.

La démarche de développement de l'alternance, initiée lors de l'année universitaire 2023-2024 par l'ancien responsable de formation, serait renforcée par ce changement de mention qui orienterait les étudiants vers le domaine de la géomatique, particulièrement actif, tout en ouvrant les champs d'application possibles, au-delà du géomarketing. Pour les nouveaux viviers d'étudiants cités précédemment, la Licence Professionnelle se positionnerait comme une formation complémentaire aux cursus antérieurs thématiques (environnement, forêt, eaux, urbanisme, informatique, géomètre/topographe...) en apportant des compétences techniques et méthodologiques avancées en géomatique. Cela renforcerait l'attractivité des profils des nouveaux diplômés sur le marché du travail et donc leur employabilité. Par ailleurs, l'alternance pourrait encourager les étudiants à travailler dans leur structure d'accueil ou à se tourner vers l'insertion professionnelle directe et limiterait ainsi les poursuites d'études en Master, jugées trop importantes par le HCERES lors de la dernière évaluation.

Enfin, cette spécialisation en géomatique et cette ouverture en termes d'applications thématiques renforcerait la professionnalisation des étudiants. En effet, outre la démarche d'alternance, les « mini-projets » du premier semestre et les « projets tutorés » du second semestre contribueraient largement au développement de compétences professionnelles des étudiants, les mettant en situation réelle en termes d'attendus pour répondre aux besoins de collectivités territoriales, associations, services de l'Etat ou d'entreprises privées. Par ailleurs, une convention avec Le Mans Métropole a été élaborée afin de faire bénéficier les étudiants de la LP ATU (prochainement ATIG) du programme GEO Académie, proposé par l'entreprise Ciril Group (Business Geographic), afin de former les étudiants aux outils de géointelligence de cette entreprise, de plus en plus répandus dans les organisations professionnelles. Ce programme permet d'attribuer une certification aux étudiants attestant de leur assiduité au programme et de l'acquisition de compétences identifiées dans la maîtrise de ces outils de géointelligence. Cette reconnaissance pourrait là aussi contribuer à l'insertion professionnelle en démarquant les profils de nos étudiants vis-à-vis de leurs concurrents.

En espérant que la demande de changement de mention de rattachement trouve une issue favorable permettant ainsi de renforcer la formation LP ATIG (ex ATU) portée par l'Université du Mans, je vous prie d'agréer Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

Guillaume PAYSANT

